

27^e ANNÉE.

N^{os} 3 et 4 - JUILLET-DÉCEMBRE 1933.



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

Siège Social : à REIMS



IMPRIMERIE A. ROBAT
3, rue d'Orfeuil, CHALONS-SUR-MARNE (Marne)

1933

AVIS

Pour épargner à la Société des frais inutiles et onéreux de recouvrement, nous prions nos Collègues de bien vouloir envoyer le montant de leur cotisation, soit **20 francs**, par mandat ordinaire ou par mandat-chèque postal à M. Georges BEAUSSERON, Trésorier-adjoint de la *Société Archéologique Champenoise*, 14, rue Saint-André à Reims.

Compte-Chèques-Postaux Nancy N° 145-15.

MM. les membres adhérents à la Société Archéologique Champenoise qui ont changé de domicile depuis la parution du dernier bulletin sont priés de faire connaître leur nouvelle adresse à M. Beausseron, Trésorier-adjoint, 14, rue Saint-André à Reims.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE

SOMMAIRE :

Procès-Verbal de la Séance du 24 Décembre 1933.

Inventaire de trouvailles archéologiques faites dans les Ardennes.

L'Industrie de l'os à Reims pendant l'occupation romaine.

Le Cimetière gaulois de Montépoux (Marne) (fin de l'époque gauloise).

Notice sur un objet indéterminé, en bronze, trouvé à Condé-les-Herpy (Ardennes).

Notes rétrospectives : Les Housses ou buttes artificielles de la Champagne.

Tables des matières et des gravures.

COMMUNICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Procès-Verbal de la Séance du 24 Décembre 1933

La S.A.C. s'est réunie le 24 décembre dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de Reims, sous la présidence de M. DUPUIS, vice-président.

MM. DUPUIS, SAVY, LARMIGNY, BRY, BOSTEAUX frères, MOREAU, BEAUSSERON, BELLEVOYE, G. RENARD, GOBENSÉ père, A. BRISSON, COURTY, MÉNÉ, CHERRIÈRES, FORSY, DROSPY, docteur MEUGY, MAQUART M., et LIMMÈS, assistaient à la séance.

MM. MARCHANDEAU, Gustave LAURENT, MENNECIER, l'abbé FAVRET, Roland HU, BOUXIN, GARDEZ, docteur BASTIN, POULAIN, SIMONNET, M. et Mme MORGEN, Modeste COUVREUR, DONNEUX et SARRAZIN s'étaient fait excuser.

Le secrétaire lit le procès-verbal de la séance précédente.
Adopté.

Sont ensuite proposés et admis à l'unanimité comme membres actifs : MM. Fossoyeux, ingénieur à Dormans ; Renard, instituteur à Witry-les-Reims ; Delfieu Maurice, receveur des Postes à Reims ; l'abbé Hennequin, à Reims ; Minard F., ébéniste à Reims ; Ossonce, cultivateur à Witry-les-Reims ; M^{lle} Thomas, professeur de l'Enseignement Technique.

Communications. — M. Dupuis donne communication de son important travail : Inventaire de trouvailles archéologiques faites dans les Ardennes de 1823 à 1932 ».

M. Brisson rend compte de la découverte d'objets gallo-romains dans le cimetière de Montépreux (Marne). Sa relation sera publiée.

M. Méné lit un rapport écrit en collaboration avec M. Mack : « Essai sur la technique employée dans l'industrie de l'os à Reims pendant l'occupation romaine » ; ensuite il fait circuler de nombreuses pièces documentaires appartenant à plusieurs membres de la société : os sciés, ébauches diverses, fragments de peignes, épingles, jetons, styles, sifflet à embouchure, cuillères, charnières ? etc.

Une discussion courtoise s'engage au sujet des rapports présentés par MM. Simonnet et Larmigny, et d'une lettre de M. le docteur Bastin, sur les « poids de filets » trouvés dans la région.

Présentations. — Une épée, diverses fibules et des plaques de ceinture, avec rehaut d'or et d'argent, d'époque mérovingienne, trouvées à Normée (Marne). (M. A. Brisson).

Mobilier de trois sépultures : torques, fibules et bracelets provenant de la « Voie de Sept-Saulx », cimetière gaulois de Prosnes (Marne). (MM. Bosteaux frères).

Trois bois de cerf, travaillés en forme de fourche à deux branches, trouvés dans une balastière, à Nouvion-sur-Meuse. (M. Larmigny).

Une série de monnaies en or. (M. Bellevoye).

Le comité donne pouvoir à MM. Moreau, trésorier, et Beausseron, vice trésorier, d'effectuer toutes opérations postales, télégraphiques et de chèques postaux pour une durée de deux ans.

L'Assemblée vote des remerciements à la municipalité de Reims qui a bien voulu accorder une subvention à la société.

Pour terminer, la S. A. C., unanime, adresse à M. Logeart, son président, ainsi qu'à sa famille des vœux sincères pour son prompt rétablissement.

La séance est levée à 17 heures.

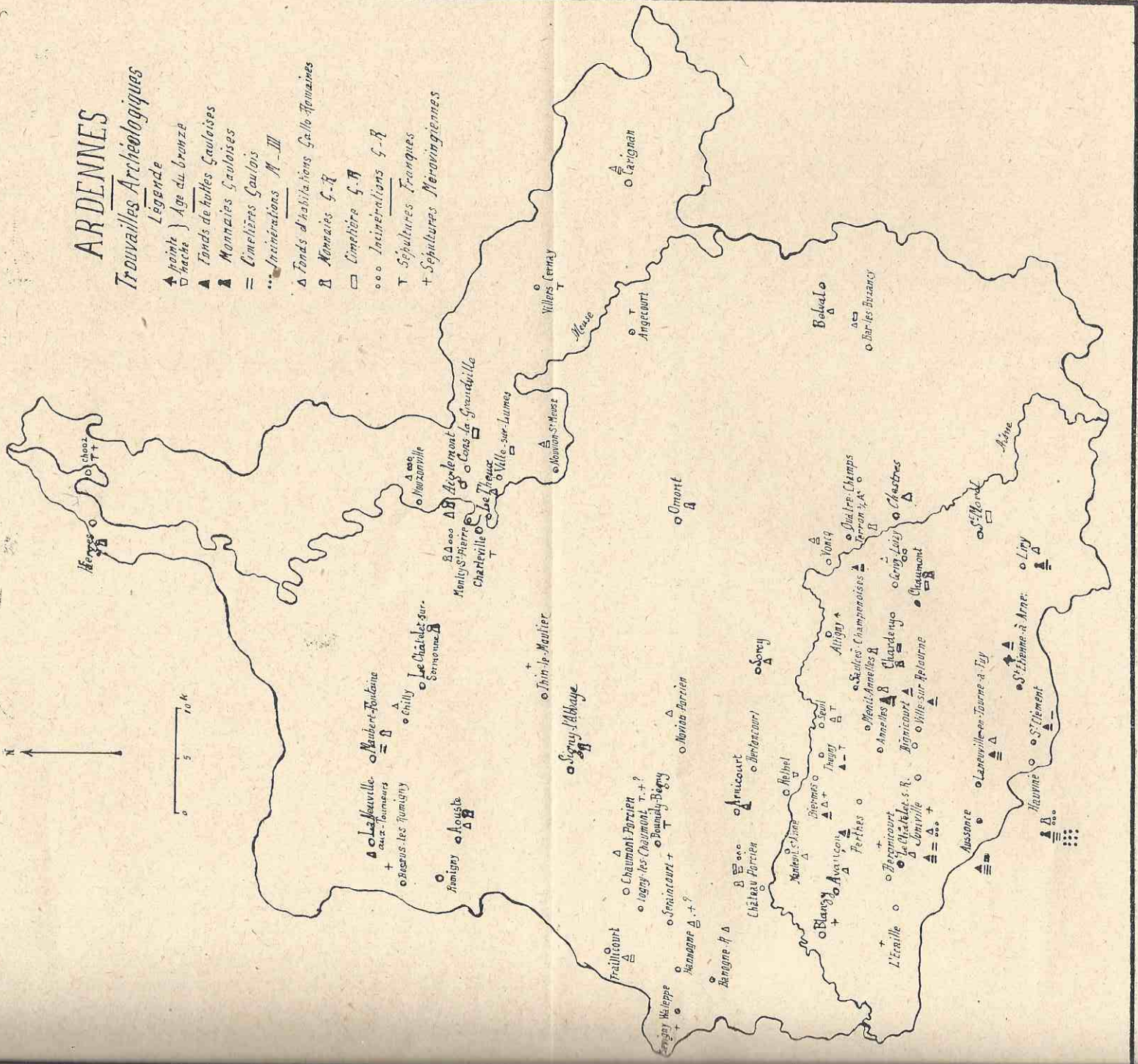
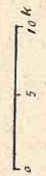
Le Secrétaire : Ch. LIMMÉS.

ARDENNES

Trouvailles Archéologiques

Légende

- ▲ point } Age du bronze
- ◻ hache } Age du bronze
- ▲ Fonds de haches Gauloises
- ▲ Monnaies Gauloises
- ◻ Cimelières Gaulois
- ... Inhumations M. III
- △ Fonds d'habitations Gallo-Romaines
- ◻ Monnaies G.-R.
- ◻ Cimelières G.-R.
- ◻ Inhumations G.-R.
- T Sépultures Françaises
- + Sépultures Mérovingiennes



dans
 au
 evue
 ne,
 le la
 . C.,
 ment,
 ut se
 nient
 aires
 ou
 nes ;
 par-
 oué
 les
 ment
 plus
 cro-
 oul-
 lions
 les
 ses
 his-
 qua-
 les
 sille

Des vestiges des civilisations gallo-romaine, mérovingienne ou franque ont été recueillis sur la rive droite de l'Aisne, dans la région du Rethélois et du Porcien, dans divers villages de l'Argonne et dans la vallée de la Meuse. Au total, 69 localités et environ 88 lieux-dits figurent dans cet inventaire (1).

Je le considère comme incomplet; on pourra m'en reprocher les lacunes; j'accepterai volontiers les reproches, surtout s'ils sont accompagnés de renseignements puisés à des sources sérieuses me permettant de le compléter prochainement et d'en rectifier les erreurs.

Saint-Masmes, le 15 septembre 1933

J. DUPUIS.

(1) Sous le titre « Vieilles choses ardennaises », notre collègue, M. Ed. Petitfils, avocat à Charleville, a fait paraître dans le journal « le Nord-Est » (édition de Charleville), de février à août 1933, une série de 10 articles dans lesquels il passe en revue les localités ardennaises où l'existence de vestiges gallo-romains auraient été constatés; il en signale environ 72. Je le remercie de m'avoir aimablement autorisé à puiser dans son travail des renseignements que j'ai utilisés.

N ^o d'ordre	NOMS DES LOCALITÉS	LIEUX-DITS	NATURE DES CIMETIÈRES OU DES objets recueillis	NOMS DES INVENTEURS	DATES DES TROUVAILLES ou des Communications	SOURCES OU SONT PUISÉS LES renseignements
1	Aiglemont	Fond-de-l'Épine ou Bois-du-Différend	Tuiles, poteries, clous gallo-romains monnaies de Marc-Aurèle, les trouvaillies bague.	Propriétaire du terrain où ont eu lieu	1930	<i>Nord-Est</i> , "Vieilles choses ardennaises" août 1933; art. Ed. Petitfils
2	Angecourt	La-Croix-Huraux	Squelettes francs et objets qualifiés préhistoriques.	Limbour	1906	Revue d'Ardenne et d'Argonne, p. 232
3	Annelles	Mont-des-Craies	Cimetière gaulois.	A. Lannois	1900	Revue historique ardennaise. T. 5, p. 105
	d ^o	Le Caillou	Trois kgs. de monnaies romaines.	L. Lebrun	1927	Bull. de la S.A.C. N ^o 1, p. 25
4	Aouste	Emplacement de la voie ferrée	Tuiles romaines; bas-relief représentant un personnage romain.	Meyrac	»	<i>Nord-Est</i> , "Vieilles choses ardennaises" avril 1933; art. Ed Petitfils
	d ^o	La Hérissonnerie	Vase rempli de monnaies romaines.	»	»	d ^o
5	Aussonce	La Motelle ou Mont-de-War-méville	Cimetière gaulois.	G. Logeart	1894	Revue d'Ardenne et d'Argonne. T.V., p. 109

Aussonce	Mont-d'Alincourt ou Mont-Chauchet	Cimetière gaulois.	G. Logeart	1896-1898 1899-1900 1901	d ^o 109, 105, 81, 94	p. 34
d ^o	La Côte-des-Braies ou Au-dessus-des-Vaux	d ^o	d ^o	1896	d ^o	
d ^o	Mont-du-Menil	d ^o	d ^o	1908	Bull. de la S.A.C. p. 35	
d ^o	Mont-Rouillon	d ^o	d ^o	»		
	Les cimetières gaulois d'Aussonce	5 cimetières gaulois.	d ^o	1931	Bull. de la S.A.C. p. 27	
6	Avançon	Près-du-Village	D ^r Lamiable	1898-1899	Travaux de l'Académie de Reims, p. 303	
7	Arnicourt	Au nord du village	Meyrac	1895	<i>Nord-Est</i> , "Vieilles choses ardennaises", art. Ed. Petitfils, mai 1933	
8	Attigny	Proche la gare	Legrand	1897	Revue d'Ardenne et d'Argonne, p. 25	
9	Bannogne et Chaumont-Porcien	Chemin-de-Reims	J. Carlier	1931	Bull. de la S.A.C. p. 21	

NOMS DES LOCALITÉS	LIEUX-DITS	NATURE DES CIMETIÈRES OU DES objets recueillis	NOMS DES INVENTEURS	DATES DES TROUVAILLES ou des Communications	SOURCES OU SONT PUISÉS LES renseignements
10 Bar-les-Buzancy	Chez M. Rossignon	Squelettes humains, vases antiques, lames de sabre (on croit ces objets gallo-romains).)	1912	Revue d'Ardenne et d'Argonne, p. 213
11 Bégnv	Carrière d'Hospin	Objets carolingiens	J. Carlier	1928	Bull. de la S.A.C., p. 8
12 Belval-Bois-des-Damés	Mont-Otran	Objets gallo-romains	Roger Grafin (Brochure n-8° imprimerie An- ciaux, Charleville)	1893	<i>Nord-Est</i> , "Vieilles choses ardennaises", art. Ed. Petitfils, juin 1933
13 Bergnicourt	La Cullée	Cimetière mérovingien	G. Logeart	1913	Bull. de la S.A.C., N° 4, p. 99
14 Biermes	Le Calvaire	Cimetières gaulois, gallo-romain, mérovingien	A. Lannois	1900	Revue historique ardennaise. T. VII, p. 203
15 Bignicourt)	Fosses gauloises	Courty	1912	Bull. de la S.A.C., N° 3, p. 102
16 Blanzv	Martimont	Sarcophages en pierre	E. Dombios	1912	Bull. de la S.A.C., N° 4, p. 126
17 Bossus-les-	Cimetière commu-	Tombes mérovingiennes	Mozét	1926	Communication de M.

Rumigny	nal	avec mobilier funéraire			Mozet, notaire à Rumigny
18 Carignan	En face du chemin de la gare	Sarcophage présumé gallo-romain.)	1907	Revue d'Ardenne et d'Argonne, p. 97
19 Caurov-les-Machault	La Tommelle Saint-Pierre	Tumulus	Bosteaux-Paris	1892	A. F. S. Pau, 1892. I. p. 262
20 Châtelet-sur-Sormonne (Le)	Châtelet - Bas, Tour-Daudé	Nombreuses monnaies romaines.	Meyrac)	<i>Nord-Est</i> , "Vieilles choses ardennaises", art. Ed. Petitfils, avril 1933
21 Châtelet-sur-Retourne (Le))	Camp romain	Collaye Adrien	1908	L'homme préhistorique. p. 321-325
d°	Mont-Frulleux	Cimetière gaulois	Bosteaux-Cousin	1928	Communication Bosteaux Cousin
22 Château - Portien	L'Aiguillon	Cimetière gallo-romain	A. Larmigny	1908	Bull. de la S.A.C., p. 54
d°	Joassen	Tombe gallo-romaine	A. Larmigny	1909	Bull. de la S.A.C., p. 27
d°	Briqueterie	Incinérations gallo-romaines	d°	1909-1926 1928-1929 1930-1931	Bull. de la S.A.C., p. 49-78, 52, 8, 20, 88
d°	Nandin	Objets gallo-romains	d°	1910	Bull. de la S.A.C., p. 97

N ^o d'ordre	NOMS DES LOCALITÉS	LIEUX-DITS	NATURE DES CIMETIÈRES OU DES objets recueillis	NOMS DES INVENTEURS	DATES DES TROUVAILLES ou des Communications	SOURCES OU SONT PUISÉS LES renseignements
	Château - Por - cien	Nandin	Monnaie d'or romaine	J. Carlier	1926	Bull. de la S.A.C., p. 78
	d ^o	d ^o	Estampilles de potiers gallo-romains	d ^o	1931	Bull. de la S.A.C., p. 5
23	Charleville	Place Carnot	Vases de l'époque franque	P. Laurent	1896	Revue historique ardennaise, T. III, p. 285
	d ^o	d ^o	Sépulture franque	Numa Albot	1900	Revue historique ardennaise, T. VII, p. 275
24	Chamont - Chardeny	Sur le plateau à l'ouest de Chamont. Route de Châlons à Mézières	Cimetière gallo-romain, vases, médailles, armes	Abbé Fleriet	1840-1846	<i>Nord-Est</i> , "Vieilles choses ardennaises", art. Ed. Petitfils, juin 1933
25	Chestres	Au-dessus du val de la Fournelle	Camp romain	L. Leroy	1924	Voir "Noirval" un vol. par L. Leroy, p. 74
26	Chilly	"	Stèle gallo-romaine	L. Pierquin	1910	Revue historique ardennaise, T. XVII, p. 86
27	Chooz	A l'ouest du village	Sépultures franques	Numa Albot	1896	Revue historique ardennaise, T. III, p. 254

	Chooz	Chemin de Foisches à Chooz	Sépulture mérovingienne	P. Collinet et J. Bourguignon	1896	Revue d'Ardenne et d'Argonne, p. 189
28	Cons-la-Grand-Ville	Dessous la montagne La Bataille	Urnes funéraires gallo-romaines	Mialaret et Meyrac	"	<i>Nord-Est</i> , "Vieilles choses ardennaises", art. Ed. Petitfils, févr. 1933
29	Fraillicourt	Voie ferrée, Wasigny-Renneville La Poterie	Sarcophages gallo-romains et caveau g.-f.	J. Carlier	1895-1907	Revue d'Ardenne et d'Argonne, p. 219, Bull. de la S.A.C., p. 4
30	Grivy-Loisy	Les Charrières	Vases et fibule gallo-romains	A. Percebois	1905	Communication de M. Mathieu-Fourcart
31	Hannogne-Saint-Remi	Le Honné	Sépultures gallo-romaines ou mérovingiennes	J. Carlier	1895	Revue d'Ardenne et d'Argonne, p. 65
32	Hauviné	Sur le Mont-de-la-Neuville	Cimetière gaulois	J. Dupuis	1911-1913 1922	Bulletin de la S. A. C., p. 126, 39, 13
	d ^o	La Noue-de-Cauroy	Fonds d'habitations gallo-romaines et vases	L. Simonnet et J. Dupuis	1913	Communication des inventeurs
	d ^o	Pays	4 tombes gauloises	d ^o	1926	Bull. de la S.A.C., p. 3
	d ^o	Le Trou-Mauvais	Catillus de moulin à bras	L. Simonnet	1928	Bull. de la S.A.C., p. 109

N ^o d'ordre	NOMS DES LOCALITÉS	LIEUX-DITS	NATURE DES CIMETIÈRES OU DES objets recueillis	NOMS DES INVENTEURS	DATES DES TROUVAILLES ou des Communications	SOURCES OU SONT PUISÉS LES renseignements
	Hauviné	Divers lieux-dits	Incinérations du Mar-nien III ou Tène III	L. Simonnet	1930	Bull. de la S.A.C., p. 85
	d ^o	Les Heurteaux	Clef de cabane gauloise	d ^o	1931	Bull. de la S.A.C., p. 3
	d ^o	La Motelle	Tombes gauloises	d ^o	1929	Communication de M. L. Simonnet
	d ^o	Feneux	Incinérations gallo-romaines	d ^o	1931	d ^o
	d ^o	La Poterie	Incinérations du Mar-nien III	d ^o	1932	Bull. de la S.A.C., p. 56
	d ^o	Terme Badaud	d ^o	d ^o	1933	Commun. de M. L. Simonnet
33	Hierges	»	Médailles et objets gallo-romains	Du Vivier (notes manus)	1823	Revue d'Ardenne et d'Argonne, n ^o 1, 1900, et <i>Nord-Est</i> , « Vieilles choses ardennaises », art. Ed. Petitfils, mars 1933
34	Juniville	Hôtel de Saint-Fonds	Fonds d'habitations	Fourcart	1908	Bul. de la S.A.C., p. 101

	Juniville	Baldéric	gallo-romaines, découvertes en 1900	Fourcart	1909	Bull. de la S.A.C., p. 51
	d ^o	Mont-de-Croup-sault	Cimetière gaulois découvert en 1902	d ^o	1902	Revue d'Ardenne et d'Argonne, p. 140
	d ^o	Mont-des-Croies	Cimetière gaulois	d ^o	d ^o	d ^o
	d ^o	Côte-de-Hollande	d ^o	d ^o	d ^o	d ^o
	d ^o	Voie Godard	d ^o	d ^o	d ^o	d ^o
	d ^o	La Croix-au-Che-min	Incinérations gallo-romaines	d ^o	1913	Bul. de la S.A.C., p. 120
35	Juniville (carton de)	Divers lieux	Objets gaulois, gallo-romains, mérovingiens	Courty	d ^o	Bul. de la S.A.C., p. 26
36	L'Écaille	»	Sépultures mérovingiennes	Orblin, Pécheux, Logeart	1902	Revue d'Ardenne et d'Argonne, p. 141
37	Le Theux	Lacor (non loin de la Meuse)	Vases gallo-romains et fondations d'habitation	Mialaret)	Revue historique des Ardennes, T. I, p. 169 et <i>Nord-Est</i> , « Vieilles choses ardennaises », art. Ed. Petitfils, février 1933
38	Liry	Grèvière	Inhumation de l'époque marnienne	Lacroix	1922	Bull. de la S.A.C., p. 18

N ^o d'ordre	NOMS DES LOCALITÉS	LIEUX-DITS	NATURE DES CIMETIÈRES OU DES objets recueillis	NOMS DES INVENTEURS	DATES DES TROUVAILLES ou des Communications	SOURCES OU SONT PUISÉS LES renseignements
	Liry	La Hourgnotte	Cimetière gaulois	J. Dupuis	1930	Bull. de la S.A.C., p. 45
	d ^o	Salon	Monnaies gauloises	A. Soudan	1931	Communication de M. Dupuis
	d ^o	La Côte Vitelet	Fonds d'habitations gallo-romaines	J. Dupuis	1932	d ^o
39	Logny - les - Chaumont	L'Homme-Mort	Sarcophage mérovingien	J. Carlier	1909	Revue historique ardennaise, p. 279
40	Maubert-Fontaine	La Cense-Gallois et à Donille (tumulus)	Vase en terre noire, chaîne de suspension en bronze avec belière, épée de fer	Meurisse	1910	Bull. de la S.A.C., n ^o 4, et <i>Nord-Est</i> , "Vieilles choses ardennaises", art. Ed. Petitfils, avril 1933
	d ^o	»	Médailles romaines	Duvivier	1829	Bull. S. Ant. F., VIII, p. 371-374
41	Menil-Annaelles	Village	Vase en terre contenant 1.000 monnaies romaines	Prudhomme	1931	Communication de M. Haudecœur
42	Montey-Saint-	Crèvecœur	Poterie gallo-romaine;	André Donnay	1898-1899	Revue d'Ardenne et

Pierre			médaille de Faustine mère	Ch. Houin	1904-1095	d'Argonne, p. 241
d ^o	Village		Hypocauste gallo-romain			d ^o p. 62
43	Montcy-Saint-Pierre et Berthaucourt	Sur le territoire et sur le plateau	Antiquités gallo-romaines	Numa Albot Cap. Bourgerie	1907	Revue historique ardennaise, p. 39. Petit Ardennais 1931 ?
44	Nanteuil	50 m. à l'ouest de l'église	Vases gallo-romains	Beaufort	1920	Communication de M. Beaufort. instituteur
45	Neuville-aux-Tourneurs (La)	Terres-des-fosses	Objets gallo-romains	E. Lagneaux	1931	"Petit Ardennais", n ^o du 26 février 1931 (art. P. Laurent)
46	Neuville-en-Tourne-à-Fuy (La)	Mont-de-Neuflize	Cimetière gaulois	G. Logcart	1896	Revue d'Ardenne et d'Argonne, p. 35
d ^o	Mont-de-Fosse		Cimetière gaulois découvert en 1910	Fourcart	1911	Bull. de la S.A.C., p. 23
d ^o	»		Objets gallo-romains	d ^o	1914	Bull. de la S.A.C., p. 42
47	Nouvion-sur-Meuse	Le Taureau	Sépultures gallo-romaines	E. Mouquot	1910	d ^o p. 105
48	Nouzon	La Havetièrre	Cimetière gallo-romain	M.M. Dumont	1930-1931	"Petit Ardennais", art. du 10 oct. 1930 et du 28 août 1931

N ^o d'ordre	NOMS DES LOCALITÉS	LIEUX-DITS	NATURE DES CIMETIÈRES OU DES objets recueillis	NOMS DES INVENTEURS	DATES DES TROUVAILLES ou des communications	SOURCES OU SONT PUISÉS LES renseignements
49	Novion-Portien	Carin	Objets gallo-romains	J.-F. Legrand	1908	Bull. de la S.A.C., p. 94
50	Omont	»	3 monnaies romaines	Paul Collinet	1903	Revue d'Ardenne et d'Argonne, p. 141-143
51	Perthes	Route d'Annelles	Tombe gauloise	Bosteaux-Cousin	1925	Bull. de la S.A.C. p. 116
52	Rehel	Avenue de la gare	Hache en bronze	J. Carlier	1929	Bull. de la S.A.C. p. 106
53	Saint-Clément-à-Arne	Montant de la Griotte	Cimetière gaulois	L. Simonnet	1913	Bull. de la S.A.C., p. 44
	Saint-Clément-à-Arne	La Motelle de Germiny	Cimetière gaulois	J. Dupuis	1926	Bull. de la S.A.C., p. 42
54	Saint-Étienne-à Arne	Blanc-Mont	Tombe gauloise	Bosteaux-Cousin	1928	Bull. de la S.A.C., p. 4
	d ^o	la Tommelle-des-Bouré	Cimetières gaulois et mérovingien	d ^o	1931	Comm. de M. Bosteaux-Cousin
55	Saint-Clément-à-Arne, Hautviné, etc.	Divers lieux-dits	Fonds de cabanes gauloises	Logeart et Dupuis	1925	Bull. de la S.A.C., p. 25

56	Saint-Morel	»	Important cimetière gallo-romain inexploré	Dr O. Guelliot Ed. Petitfils	1923-1933	Almanach Matot; art. Poteries ardennaises. <i>Nord-Est</i> , art. "Vieilles choses ardennaises", juin 1933
57	Saulces-Champenoises	Mont-Renard	Cimetière gaulois	Courty	1912	Bull de la S A.C., p. 97
58	Seuil	La Garenne	Cimetière gallo-romain découvert en 1884	E. Liebbe	1895	Revue d'Ardenne et d'Argonne, p. 97
59	Seraincourt	100 m. à l'ouest du village	Cimetière gallo-romain et mérovingien	A Lannois	1904	Revue historique ardennaise, p. 134
		»	Sarcophage mérovingien	J. Carlier	1909	Revue d'Ardenne et d'Argonne, p. 170
60	Signy-l'Abbaye	»	Monnaies romaines du III ^e siècle	Duquenelle	1865-1886	Annuaire Société Française num. et arch p. 210
61	Sorcy	La Caillaude, Ronde-Table	Tuiles, briques, cerueils, fragments de vases rouges gallo-romains	»	»	Revue historique des Ardennes, 6 ^e année; déc. 1899 et <i>Nord-Est</i> , "Vieilles choses ardennaises" art. Ed. Petitfils, avril 1933
62	Terron-sur-Aisne	Terroir de Vandy	Monnaies romaines des II ^e et III ^e siècles	»	1897	Revue historique ardennaise, p. 92

N ^o d'ordre	NOMS DES LOCALITÉS	LIEUX-DITS	NATURE DES CIMETIÈRES OU DES objets recueillis	NOMS DES INVENTEURS	DATES DES TROUVAILLES ou des Communications	SOURCES OU SONT PUISÉS LES renseignements
63	Thin-le-Moutier	Le Tombeau	Cimetière mérovingien	Numa Albot	1903	Revue historique ardennaise, p. 105
64	Thugny	Près du tumulus dénommé « La Tome »	Cimetière gallo-franc	A. Lannois	1896	Revue historique ardennaise, p. 5
65	Ville-sur-Remouette	Chemin d'Imbry	Cimetière gaulois découvert en 1907	Fourcart et Courty	1910-1911	Revue d'Ardenne et d'Argonne, p. 24. Bull. de la S. A. C., 1911-p. 113
66	Ville-sur-Lumes	Pré de la Cave	Objets gallo-romains	Masson	»	Revue historique des Ardennes, T.V., p. 15
67	Villers-Cernay	Mohimont	Tombe franque	»	1911	Revue d'Ardenne et d'Argonne, p. 199
68	Voncq	»	Cercueil en pierre avec objets gallo-romains	»	1911	Revue d'Ardenne et d'Argonne, p. 131
69	Waleppe	La Montagne des Gens d'Armes ou le Champ des Morts	Cimetière mérovingien	»	1896	Revue historique ardennaise, p. 222

L'industrie de l'os à Reims pendant l'occupation romaine

Essai sur la technique employée

La restauration de notre ville de Reims, le relèvement de ses ruines ont suffisamment remué son sous-sol pour nous permettre de noter quantité d'observations relatives à son antique passé.

L'extension du réseau des égouts, commencée vers 1926, active surtout en 1927-1928, et enfin les derniers travaux ont nécessité des affouillements profonds qui nous ont permis de marquer l'emplacement de plusieurs officines d'artisans travaillant l'os et, très probablement, la corne et le bois.

Nous avons recueilli de ces travaux une quantité de débris osseux provenant du rebut industriel de ces officines : chutes, ébauches sous toutes leurs formes, depuis la plus primitive jusqu'à l'objet presque terminé où il ne manque que le dernier coup de main, et aussi la matière première sous forme d'os longs, souvent les mêmes, généralement os de bœufs ou de chevaux.

Ces nombreuses pièces, trouvées dans les différentes étapes de leur fabrication, permettent de surprendre la technique toute spéciale qu'obligeait l'outillage fort simple alors en usage : la scie, le ciseau et la gouge.

* *

PLANCHE A. — *Charnières*. — Rien n'était plus simple que la fabrication des charnières. L'ouvrier choisissait un os long, d'un diamètre assez faible ; il en sciait les deux têtes et obtenait, avec la diaphyse, un long tube. Ce tube était ensuite sectionné en plusieurs fractions et chacune d'elles formait l'élément d'une charnière (*fig. 1*).

Chaque fraction était fort irrégulière puisqu'elle conservait la forme naturelle de l'os mis en œuvre ; il devenait nécessaire de la calibrer suivant un modèle convenu.

Ce travail s'obtenait par enlèvements successifs, au ciseau, de lamelles prises dans la longueur de l'objet, de manière à lui donner un arrondi aussi régulier que possible. La charnière

prenait alors l'allure générale d'un petit cylindre dont la surface extérieure était garnie de facettes (*fig. 2*). Les angles de ces facettes étaient ensuite adoucis, puis le tout subissait un polissage soigné. La régularité absolue du cylindre, arrivé à ce stade de fabrication, laisse même supposer qu'un tour était employé à la finition de l'objet.

En dernier lieu l'ouvrier perceait le trou latéral dont presque toute charnière est munie.

Certains de ces objets sont ornés de filets circulaires, simples ou doubles (*fig. 3*) et quelquefois, mais rarement, de petits cercles concentriques habilement distribués sur leur surface.

PLANCHE B. — *Poinçons, épingles et aiguilles.* — Le travail s'effectuait dans un os long (un os de fort diamètre de préférence) dont les épiphyses étaient coupées au plus ras possible. On obtenait alors un gros tube d'os fourni par la diaphyse. Le tube était ensuite coupé par son milieu ce qui donnait la longueur de l'objet désiré.

Suivant que l'on voulait obtenir un poinçon ou une épingle, le débit des cylindres était différent. Pour les poinçons on les fendait au ciseau, en long, suivant l'axe du tube. Il en résultait des bâtonnets épais, mal venus, qui étaient ensuite dégrossis au ciseau et finis par polissage (*fig. 1*). Pour l'épingle ordinaire ou l'aiguille le débitage était différent. On se servait non plus du ciseau, mais de la scie.

On sciait les cylindres en long, mais obliquement à l'axe, et chaque nouvelle coupe à l'inverse de la précédente, de manière à obtenir de petites plaques triangulaires (*fig. 2 et 3*).

Ces plaques fournissaient un maximum de quatre épingles qui étaient sciées en long. Les petites baguettes dégagées étaient larges en tête et se rétrécissaient progressivement pour se terminer en pointe. La forme générale de l'objet était obtenue (*fig. 4*).

Ces baguettes étaient dégrossies et les têtes ébauchées au ciseau. Nous avons recolté de nombreuses ébauches de ces épingles où les têtes sont à peine amorcées (*fig. 5*).

Le polissage final donnait l'élégance et le fini de l'objet.

Pour les aiguilles ou passe-lacets, la tête seule différait. Les aiguilles étaient prises dans des bâtonnets à têtes plates où la forme naturelle de l'os offrait déjà le méplat voulu (*fig. 6*).

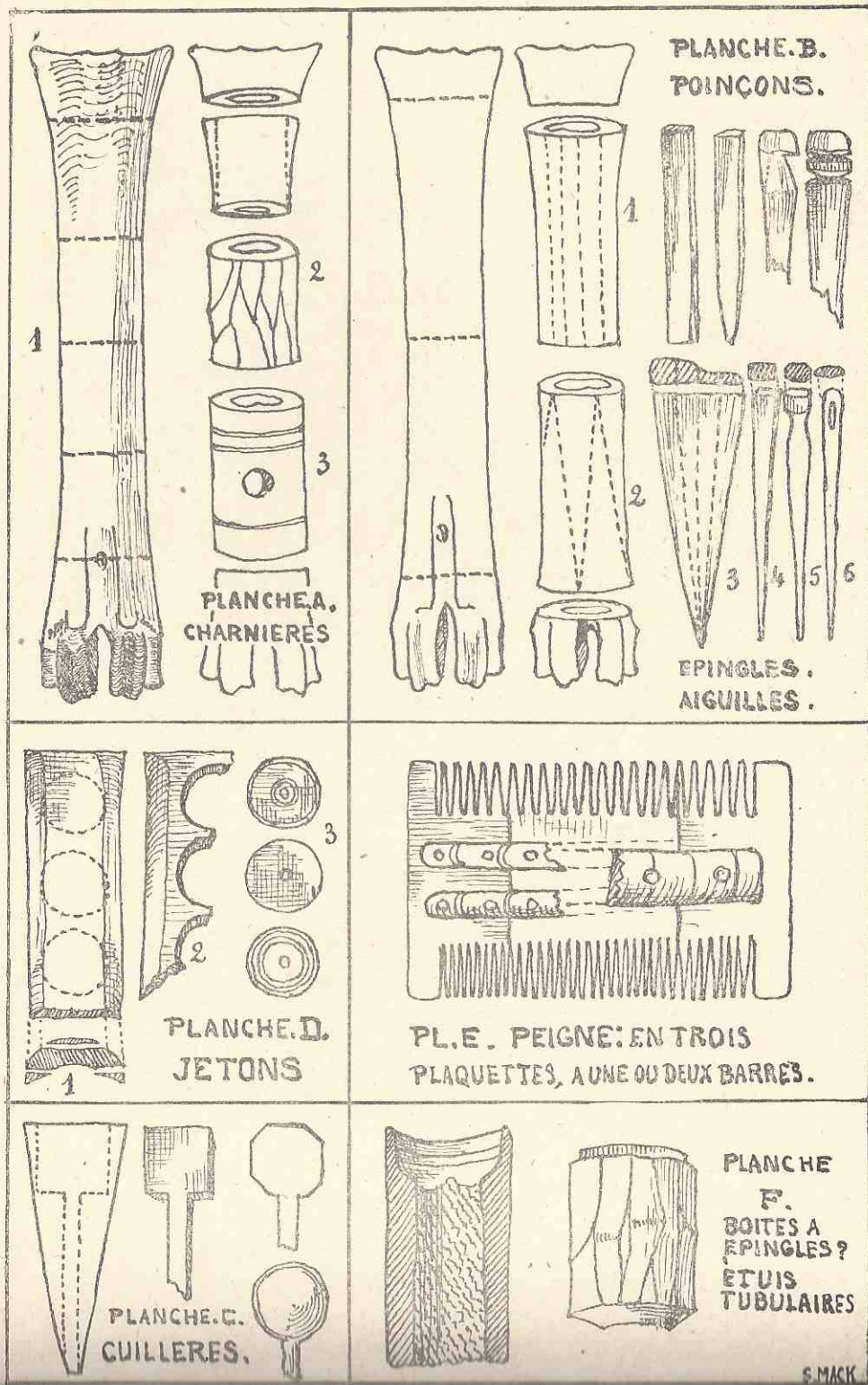


PLANCHE C. — *Cuillères*. — Le débitage en triangles servait encore pour la confection de ces petites cuillères que l'on trouve souvent dans les officines. La partie ronde était naturellement prise vers la base du triangle. L'objet s'ébauchait à la scie : d'abord le manche, puis la pelle, sciée au carré. Les angles de ce dernier étaient ensuite abattus et l'arrondi se parachevait au ciseau. Le creux de la cuillère était obtenu par la rotation d'une mèche, puis on polissait.

PLANCHE D. — *Jetons*. — La matière première était encore prise dans un os long et, naturellement, la technique, jusqu'à l'obtention des deux cylindres, était la même que celle précitée.

Il s'agissait ensuite d'obtenir des plaquettes, ce qui obligeait l'artisan à un débitage à la scie, intelligent et adroit, qui ménageait l'épaisseur utilisable de l'os (épaisseur restreinte par l'arrondi naturel de l'apophyse et le trou médullaire parfois prononcé (*fig. 1*).

C'est dans la longueur de cette plaquette qu'étaient tracés les jetons, par trois le plus souvent. Nous avons les chutes de ces objets (*fig. 2*). Elles montrent une coupe brusque comme celle laissée par un emporte-pièce.

Dans ces conditions, il ne faut pas envisager un débit à la scie, mais plutôt l'action d'un outil travaillant par rotation, outil possédant une pointe mousse faisant pivot au centre, et une mèche coupante située à l'extrémité du rayon.

Le travail s'exécutait par rotation lente et continue car la coupe est franche et ne présente aucune reprise (*fig. 3*).

PLANCHE E. — *Peignes*. — La technique du débit des diverses parties composant un peigne est celle décrite précédemment : ces parties étaient tirées de plaquettes et de baguettes d'os taillées et assemblées. C'est l'assemblage de ces diverses pièces que nous décrivons.

En principe un peigne était constitué de trois plaquettes réunies par une ou deux baguettes fixées (par des rivets de fer) transversalement, de manière à les maintenir solidement. Ce n'est qu'après l'assemblage que l'artisan procédait à la fabrication des dents.

Le peigne était double : d'un côté des dents fines, de l'autre de de plus grosses. Ces dents étaient faites à la scie, travail très minutieux et délicat quand on voit la finesse de certaines d'entre elles.

Pour protéger les dents les extrémités du peigne en étaient dépourvues de chaque côté sur une longueur d'un centimètre.

PLANCHE F. — *Récipients*. — Il nous reste à parler des petits cylindres en os, sortes de boîtes (à épingles ?). Il y a, là aussi, une technique parfaitement établie ; nous ne possédons que certains éléments ébauchés de ces objets et le travail nous échappe en partie.

Le débit de l'os se fait comme celui des épingles jusqu'à ce que l'ouvrier ait obtenu les deux cylindres. Ceux-ci représentent déjà grossièrement la boîte, sans son fond.

Le travail de ces tubes ressemblait ensuite à celui des charnières : avec un ciseau la surface extérieure était régularisée en enlevant ses déformations naturelles. Le creux du récipient était donc formé par le trou médullaire ; cette cavité étant loin d'être régulière, l'ouverture, pour le moins, en était travaillée.

Nous ignorons par quel outil le travail était fait mais la trace laissée semble avoir été produite, alors que l'objet était animé d'un mouvement de rotation rapide sur son axe, par un outil à pointe coupante : le principe même du tour (*tornus*).

La pesée de l'outil devait être assez forte et les parois cédaient facilement. Les fragments que nous possédons sont éclatés ; le travail intérieur s'y observe très bien.

Nous nous sommes contentés d'indiquer le travail suivi pour les objets courants, ceux que l'archéologue rencontre souvent dans les milieux romains. Mais il y a encore, dans les chutes industrielles recueillies, celles d'objets très divers et même les ébauches de ces objets ; le plus souvent leur utilisation nous échappe complètement. Les méthodes de travail pour ces diverses pièces variaient peu, en général, de celles décrites plus haut. Elles s'inspiraient des mêmes principes, mais avec quelques variantes dues à l'initiative plus ou moins heureuse de l'artisan romain.

Notons enfin les divers lieux de notre ville où nous avons constaté la présence de ces os travaillés, où étaient établies avec certitude des officines romaines :

Au forum (côté rue Courmeaux) : épingles, aiguilles, peignes, charnières.

Rue Gilbert (au centre) : cuillères.

Rue Pierret (à l'angle de la rue Paulin-Paris) : épingles, aiguilles.

Rue Tronson-Ducoudray (entre la caserne des pompiers et le théâtre) : aiguilles, épingles, charnières.

Rue Blondel (coin de la rue Paulin-Paris prolongée) : jetons.

Rue du Petit-Four : des fouilles profondes ont mis à jour des ébauches d'épingles mais nous ne croyons pas qu'il y ait eu là des remaniements du terrain.

* *

Nous présentons à nos collègues un tableau où nous avons réuni les principales pièces ayant servi de base au présent travail. Il y a là certainement matière à discussion et nous serions heureux d'avoir l'avis autorisé de nos collègues.

Nous remercions ici notre collègue G. Mayeur pour les documents qu'ils nous a aimablement prêtés. On peut les examiner dans sa collection.

Serge MACK - Jean MÉNÉ.

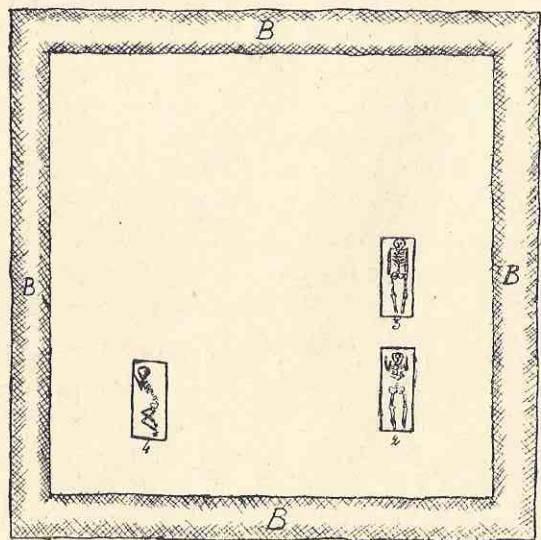
Le Cimetière Gaulois de Montépreux (Marne)

(Fin de l'Époque Gauloise)

En septembre 1928, un des fils de M. Mérat, de Montépreux, en labourant lieudit « Le cul du sac » rencontra avec sa charrue le col d'un vase qui se brisait sous le choc.

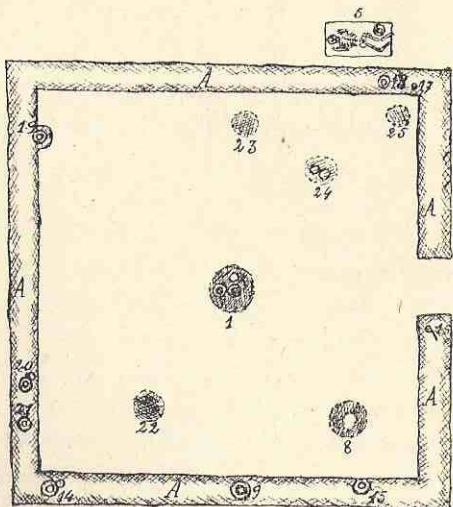
M. Paul Barbe, de Sommesous, (dont le père fut un fouilleur de M. Schmitt de Châlons) à l'époque facteur rural de Montépreux, fut mis au courant du fait. Il effectua une fouille à cet endroit et mit à jour trois vases, tous brisés, dont il recueillit avec soin tous les fragments. Ces poteries sont devenues notre propriété en mai 1932. Comprenant l'importance de la découverte, nous commençâmes nos recherches en août 1932.

Nous repérâmes aisément l'emplacement de l'ancienne découverte. Celle-ci, une excavation de 0 m. 80 de profondeur sur



10

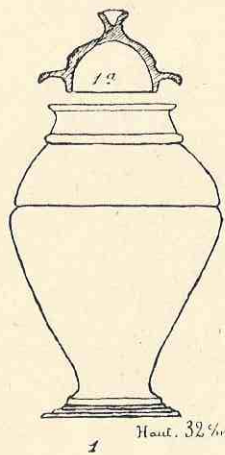
7



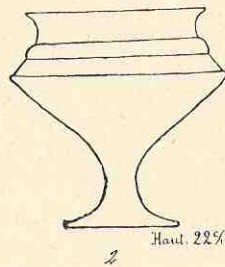
Nord

 Sud

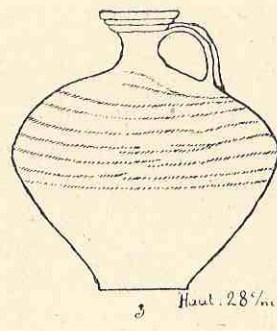
Cimetière de la fin de l'époque gauloise de Montéproux Hamme



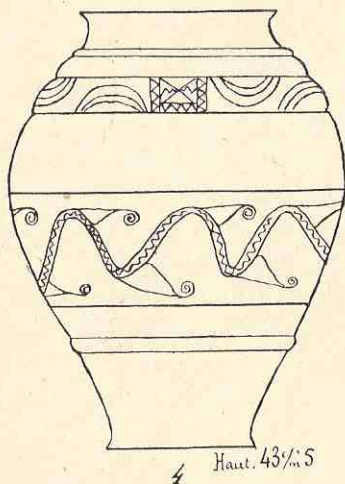
Haut. 32 $\frac{1}{2}$ cm



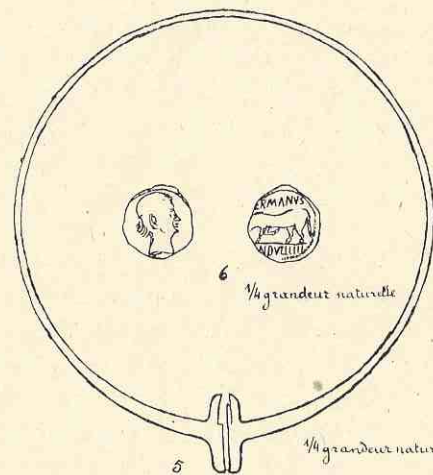
Haut. 22 $\frac{1}{2}$ cm



Haut. 28 $\frac{1}{2}$ cm



Haut. 43 $\frac{1}{2}$ cm



$\frac{1}{4}$ grandeur naturelle

$\frac{1}{4}$ grandeur naturelle

VASES. TORQUES ET MONNAIE DE MONTÉPREUX-MARNE

1^{re} Reconstitution du bouchon de l'anne fig. 1 (coupe)

22

1 m. 10 de large (n° 1 du plan) occupait le centre d'un espace qu'entourait un fossé (A) de 11 m. 50 de côté extérieur. A 5 m. 50 à l'est de ce premier fossé nous en découvrîmes un second (B) de 13 m. de côté qui limitait un espace également carré.

Ces fossés sont analogues à celui que nous avons exploré lors de nos fouilles du Cimetière gallo-romain de l'« Homme-Mort », à Ecury-le-Repos. Le fossé A contenait un nombre indéterminé d'incinérations. Il avait 0 m. 80 de large et une profondeur variant de 0 m. 40 à 1 m. Dans le côté sud, une entrée de 1 m. 50 de large avait été ménagée. Quant au fossé B, large de 1 m. 30 et profond de 0 m. 90 à 1 m. 10, il était rempli de terre noire et en contenait aucune incinération.

Les fouilles que nous entreprîmes à cet endroit nous ont permis d'explorer 24 sépultures dont 15 fosses à incinération (ou présentant des traces d'incinération) et 9 sépultures par inhumation.

N° 1. Incinération. — Nombreux fragments d'ossements brûlés. Une fibule en fer contenue dans une belle urne fermée par un couvercle muni d'un bouton de préhension. Celle-ci aurait dû être retrouvée intacte sans le choc de la charrue (*fig. 1 et 1^a*). Auprès de l'urne 2 autres vases avaient été disposés : l'un très grand (*fig. 4*), haut de 0 m. 435 était complètement brisé, son fond décomposé ; l'autre, brisé également, était une écuelle ordinaire.

N° 2. Sépulture d'homme. — Les deux avant-bras repliés vers la tête ; fosse taillée fort juste pour le corps. Pas de mobilier mais dans la terre de recouvrement une petite monnaie gauloise attribuée aux Trévires (*fig. 6*). Profondeur 1 m. 20.

N° 3. Sépulture d'homme. — Squelette disposé normalement. Absence de mobilier. Dans la terre de recouvrement un petit bronze d'Auguste (Profondeur 1 m. 20).

N° 4. Sépulture d'homme. — Le corps y avait été placé couché sur le côté droit, les avant-bras repliés vers la tête, les jambes pliées « en chien de fusil ». Sans mobilier. La fosse taillée spécialement mesurait 1 m. 40 de long, 0 m. 80 de large, 1 m. 10 de profondeur.

N° 5. Sépulture d'homme. — Position du corps identique à celle de la fosse précédente. Sur la gauche, dans l'espace laissé libre entre le genou et la paroi une grosse cruche à anse de fac-

ture romaine. Celle-ci, brisée intentionnellement, d'un gris bleuté, est agrémentée d'une ligne noire qui serpente tout autour depuis le col jusqu'à moitié de la panse (*fig. 3*). La fosse mesurait 1 m. 40 × 0 m. 60 × 1 m. 30.

N° 6. Sépulture de femme. — Au coude droit, un bracelet de jayet bien conservé. Sur la poitrine, deux fibules en fer, très oxydées. Au cou, un petit torques à tampons et à tige très fine (*fig. 5*). Profondeur 1 m. 30.

N° 7. Sépulture complètement violée — Terre de remplissage avec de nombreux débris de poterie. Profondeur 0 m. 80.

N° 8. Incinération. — Cendres déposées entre deux gros fragments d'amphore. Pas de mobilier. Excavation de 60 cm. de diamètre sur 60 cm. de profondeur.

N° 9. Incinération. — Dans le fossé A ; cendres contenues dans deux poteries brisées, l'une plus petite bouchant l'autre. Dans les cendres, la moitié d'un moyen bronze coupé au burin. Profondeur 0 m. 40.

N° 10. Incinération. — Cendres entre deux grands fragments d'amphore, sans mobilier. 0 m. 60 de diamètre, 0 m. 60 de profondeur.

Nos 11-12. Sépulture de femme. — Sans mobilier. Position normale du squelette. Profondeur 0 m. 80.

N° 13. Sépulture d'enfant assez jeune (10 à 12 ans). — Position normale du squelette. Profondeur 0 m. 80.

N° 14. Incinération. — Deux poteries formant l'urne, une petite bouchant l'autre plus grande. Parmi les ossements calcinés, une fibule en fer et la moitié d'un moyen bronze coupé d'un seul coup de burin. Près de l'urne un 3^e vase. Toutes ces poteries sont brisées. Dans le fossé A. Profondeur 0 m. 30.

N° 15. Incinération dans le fossé A. — Deux poteries brisées formant l'urne. Aucun mobilier. Profondeur 0 m. 30.

N° 16. Dans le même fossé, sans trace d'incinération, un fragment d'une grande fibule en fer (moitié du ressort avec l'épingle) du Marnien II.

N° 17. Dans la terre de remplissage du fossé, sans trace d'incinération, une monnaie gauloise des Rèmes, en potin.

N° 18. Incinération dans le fossé A. — Deux poteries formant urne, brisées. Pas de mobilier. Profondeur 0 m. 30.

N° 19. Incinération. — Les deux poteries formant l'urne déposées dans une niche pratiquée dans la paroi interne du fossé A. Toutes deux brisées, elles ne contenaient aucun mobilier. Profondeur 0 m. 30.

N° 20. Incinération dans le fossé A. — Près des deux vases brisés formant urne, un gobelet en terre jaune également brisé. Sans mobilier. Profondeur 0 m. 30.

N° 21. Incinération. — Fossé A. 2 vases brisés. Pas de mobilier. Même profondeur.

N° 22. Incinération. — Excavation de 0 m. 60 de diamètre, 0 m. 60 de profondeur. Débris d'une très belle poterie en terre rose avec décors au peigne et chevrons. Deux monnaies gauloises des Rèmes, en potin.

N° 23. Incinération. — Excavation de 0 m. 40 de profondeur et 0 m. 60 de diamètre. Quelques fragments de poterie.

N° 24. Incinération. — 0 m. 80 de diamètre, 0 m. 80 de profondeur. Mélangés à la terre, des ossements brûlés; un moyen bronze de Tibère portant au revers l'autel de Lyon. Deux poteries : l'une de forme élégante, à peu près intacte (*fig. 2*); l'autre une écuelle, brisée.

N° 25. Incinération dans une excavation à 0 m. 25 de profondeur. Sans mobilier.

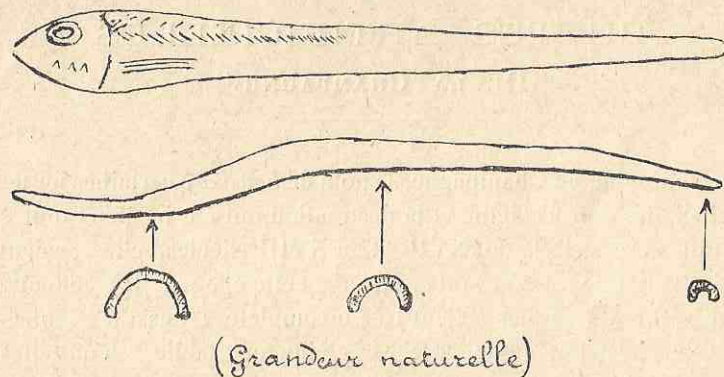
En dehors des objets du relevé ci-dessus, nous avons recueilli dans la terre noire du fossé A quantité de fragments de poteries de toutes formes et des débris d'amphore. Nous avons relevé 3 marques de potier qui attesteraient une influence romaine. La plupart des vases intacts ou reconstitués sont du Marnien III. L'absence d'armes indique également que ces sépultures datent de la fin de l'indépendance Gauloise.

A. BRISSON. A. LOPPIN. M. PARROT.

Notice sur un objet indéterminé, en bronze, trouvé à Condé-les-Herpy (Ardennes)

Nous présentons un objet en bronze, dont il sera difficile de déterminer l'emploi, trouvé en surface sur les terres de Nandin, dans la partie se trouvant sur le territoire de Condé-les-Herpy (Ardennes) au lieudit "Froide Porte".

Cette partie a été peu fouillée jusqu'à ce jour et comporte plutôt des fonds de cabanes. Nous y avons trouvé avant-guerre des monnaies gauloises "Rémos", des instruments en os, des pointes de flèches, un morceau de schiste ardoisier de 18 cm de long autour duquel se voient des entailles en forme de chevrons, un fer de soc de charrue.



(Grandeur naturelle)

L'objet de bronze ci-dessus, en forme de poisson, mesure 10 centimètres environ de longueur. Le profil affecte une certaine courbe; le corps, demi-cylindrique, se termine en pointe un peu tronquée.

La face convexe représente une anguille, la tête est triangulaire, le globe de l'œil est saillant et de forme ovale, l'orbite est figurée par un trait en relief autour de l'œil. Un trait très fin indique la gueule; l'ouïe et quelques dents sont aussi figurées. Sur le dos, différents traits très fins simulent la rugosité de la peau; au-dessous, un aileron.

La face concave forme une rigole centrale, large du côté de la tête, allant en se retrécissant jusqu'au bout. Un grain de bronze se trouve à l'intérieur à un demi-centimètre.

A quel usage cet objet, il y a quelque deux mille ans, a-t-il bien pu servir?

A. LARMIGNY.

NOTES RÉTROSPECTIVES

Pour compléter l'étude de nos collègues Serge Mack et Jean Mené sur les origines du Mont-Saint-Pierre-les-Reims, publiée dans le précédent Bulletin, il nous a paru utile de reproduire le savant travail de M. Louis Demaison sur les Housses ou buttes artificielles de la Champagne. Nous le remercions d'avoir bien voulu nous autoriser à rééditer cette très intéressante documentation.

LES HOUSSES OU BUTTES ARTIFICIELLES DE LA CHAMPAGNE⁽¹⁾

On donne, en Champagne, le nom de *housses* à certaines buttes artificielles dont l'origine et la destination ont été jusqu'ici tout à fait inconnues. Déjà, au XVII^e et au XVIII^e siècles, elles avaient attiré l'attention des savants ; mais, à cette époque, les connaissances archéologiques étaient très incomplètes ; aussi les conjectures émises alors au sujet de ces éminences factices n'ont-elles aucune base solide et sont-elles fort éloignées de la réalité. C'étaient, croyait-on, des sépultures de personnages illustres, de guerriers fameux, et les plus intéressantes découvertes étaient réservées à ceux qui tenteraient d'y faire des fouilles. Malheureusement cette attente a été trompée ; là où ces fouilles ont été faites, leur résultat a été à peu près négatif, et il est certain aujourd'hui que ces buttes ne sont pas des tombeaux.

On peut se demander si elles ne sont pas de ces mottes féodales qui ont si souvent égaré les antiquaires. Il est incontestable que plusieurs d'entre elles ont eu cette destination ; M. Longnon l'a prouvé d'une manière évidente dans la Revue archéologique (ann. 1869, nouv. sér., t. XX, p. 37 et suiv.), pour

(1) L. DEMAISON : *Les housses ou buttes artificielles de la Champagne*. Imprimerie Coopérative de Reims (N. Monce) 1882.

les fameux tumulus de Bussy-la-Cheppe, où l'imagination des écrivains locaux avait voulu voir les sépultures des soldats tombés dans la bataille où Attila fut défait par Aétius. Des aveux du XVI^e siècle, conservés aux Archives nationales, indiquent clairement que ces prétendus tumulus ne sont autre chose que des vestiges d'anciens châteaux, détruits pendant les guerres du siècle précédent. L'auteur de ce savant article est porté à généraliser ce fait, et à attribuer à presque toutes les buttes factices de la Champagne la même origine. Les recherches que nous avons faites à ce sujet ne nous permettent point de partager cet avis. Les Archives de Reims nous ont fourni des documents sur deux buttes qui depuis longtemps ont excité la curiosité de nos archéologues, la butte de Prouilly et le mont de la Housse, situées, l'une à l'ouest de notre ville, sur la colline qui domine le village de Prouilly, l'autre à l'est, tout à côté de nos anciens remparts, et derrière le lieu où s'élevait l'antique abbaye de Saint-Nicaise. Or il résulte de ces documents que nous n'avons pas affaire ici à des constructions féodales.

La butte de Prouilly est mentionnée pour la première fois dans une charte de l'année 1185, par laquelle Jean, comte de Roucy, confirme la vente faite par Robert de Basoches à l'abbaye de Saint-Thierry de la vicomté du dit lieu : « Robertus de Basochiis vicecomitatum suum et quicquid habebat a *hucia de Prulleio* usque ad crucem Montis Remensis et usque ad crucem Haimonis, totum ecclesie beati Theoderici vendidit⁽¹⁾ ». Cette « *hucia de Prulleio* » n'est autre que notre butte, qui, dans deux actes des années 1522 et 1650, est encore appelée « la housse de Prouilly⁽²⁾ ». On voit qu'au XII^e siècle elle était déjà dans l'état actuel ; c'était une simple éminence qui servait de point de repère et de limite à un territoire. Il n'est question dans notre charte ni de motte, ni de château ; et il est bien difficile d'admettre qu'il y ait jamais eu en cet endroit un édifice de cette nature, en présence d'un renseignement si décisif et d'une date si ancienne.

Des fouilles ont été faites dans cette butte en 1837, mais elles

(1) Archives de Reims, cartulaire de Saint-Thierry, f^o 29 v^o.

(2) « ... Item avons en nostre dicte seigneurie de Trigny droictz de vicontée qui se prend et estend depuis la *houssse a Prouilly* jusques a la croix Morencienne près la Neufville devant Reins. »

n'ont amené aucune découverte importante. On trouva seulement au milieu un massif carré en moellons de vingt pieds sur chaque face, puis, à la partie inférieure, une espèce d'aqueduc en pierres taillées assez grossièrement, qui partait du centre et se dirigeait vers le côté méridional. Les seuls objets recueillis en ce lieu ont été un anneau en fer et une monnaie de Constantin II. L'auteur de ces fouilles a décrit longuement le résultat de ses investigations dans une lettre publiée par la *Chronique de Champagne* (t. III, p. 75-79). Elles ont servi au moins à prouver que la butte de Prouilly n'est pas un tumulus, ainsi que certaines personnes l'avaient pensé.

Le « mont de la Housse » a joui d'une célébrité plus grande encore parmi les archéologues d'autrefois. Chifflet avait publié, à l'occasion de la découverte du tombeau de Childéric I, faite à Tournay en 1653, un ouvrage où il prétendait, d'après une ancienne généalogie conservée à la bibliothèque du palais de Bruxelles, que Pharamond avait été enterré près de Reims, dans la direction de Laon, « in monticulo qui latine *pyramis* dici potest (1) ». Nous pensons qu'il s'agit ici du Mont d'Arène, massif de terre qui indiquait l'emplacement des anciennes arènes romaines, et auquel un érudit quelconque du XV^e ou du XVI^e siècle aura donné cette attribution fantaisiste. Mais Dom Marlot prit la chose au sérieux ; il se demanda si ce monticule ne pouvait pas être une élévation de terre située derrière l'abbaye de Saint-Nicaise, « acutus et prominens terræ cumulus, retro Sancti Nicasii, Orientem versus, haud procul a via publica et militari, quem suspicari quis posset, erectum in formam tumuli pro tegendis cujusdam, præfecti cineribus ». On n'a point jusqu'ici creusé ce monticule, ajoutait-il, et l'on ne sait ni ce qu'il renferme, ni à quoi il a pu servir, « at posteritas, antiquitatis licet avida, intactum hunc terræ aggerem huc usque reliquit, nec scitur cui usui quondam fuerit, aut quid intus lateat (2) ». Ces indications de Marlot passèrent d'abord inaperçues, et ce fut seulement en 1747 qu'un neveu de l'abbé Pluche, l'auteur du *Spectacle de la nature*, entreprit, sur l'invitation de son oncle, et avec le concours de Lévesque

(1) Anastasis Childerici I Francorum regis, sive thesaurus sepulchralis Tornaci Nerviorum effossus et commentario illustratus.

(2) Metrop. Remens, historia, t. I, p. 20.

de Pouilly, de fouiller le mont de la Housse, qui avait si fort excité la curiosité du savant bénédictin. Une lettre d'Havé, rédacteur des *Affiches de Champagne*, adressée au célèbre Linguet, le 17 juin 1776, et publiée dans ce journal le 8 juillet suivant (n^o 28, p. 115), nous donne quelques renseignements sur ces fouilles (1). Elles furent pratiquées au sommet du mont, sans aucun succès ; on trouva seulement, à la profondeur de trois ou quatre pieds, le tronc d'une perche que l'on crut y avoir été placée peu d'années auparavant. Ces recherches ont été du reste assez superficielles, et leurs résultats insignifiants les ont fait bientôt abandonner.

Malgré cet échec, Havé croyait, tout comme Marlot, que notre monticule était le tombeau de quelque personnage illustre. En 1783, il revient encore sur cette question dans sa feuille (17 nov., n^o 46, p. 183, et 1^{er} déc., n^o 48, p. 191) (2). Le terrain dans lequel était située la Housse appartenait à la fabrique du village de Ludes, près Reims ; il écrivit au curé de cette localité pour lui demander si son église avait des titres qui pussent apporter des éclaircissements en cette matière si obscure, mais il n'en reçut aucune réponse.

Enfin, six ans plus tard, au mois de juillet 1789, il résolut de rechercher d'une manière définitive la solution du problème, en reprenant les fouilles auxquelles ses prédécesseurs avaient peut-être renoncé trop vite. Le mont de la Housse venait d'être destiné à servir de base à un moulin à vent, et avait été, dans ce but, tronqué de douze pieds de hauteur. L'occasion était favorable pour en scruter les mystères ; Havé s'adressa donc au conseil de ville, qui mit à son service plusieurs ouvriers, et l'autorisa à leur faire faire toutes les fouilles et excavations nécessaires à ses

(1) Dans cette lettre, Havé nous fait une description du mont de la Housse qui mérite d'être rapportée ici : « Il existe, dit-il, à peu de distance au levant de cette ville, un mont de terre en forme ronde, et qui paraît avoir été pyramidale. On ignore à quelle occasion il a été élevé, et sa construction actuelle indique assez qu'on n'a pas eu dessein de le surcharger d'aucun édifice, puisque sa pente est encore très-rapide, quoique vraisemblablement diminuée par la suite des temps, et qu'on n'y voit aucune trace de chemin autrefois pratiqué pour atteindre facilement au sommet ».

(2) Il signale aussi dans cet article la butte de Prouilly, comme étant sans doute un monument funéraire.

recherches (1). Le 18 août suivant, notre antiquaire accomplit son travail, et en fit, le 29 septembre, un rapport qui fut présenté, le 5 octobre, dans une séance du conseil, et publié ensuite dans les *Affiches de Champagne* (26 oct., n° 43, p. 183).

D'après ce procès-verbal, on creusa d'abord au centre de la butte une tranchée de six pieds de largeur sur vingt de longueur. On remarqua qu'en cet endroit « se trouvait une terre plus légère, et qui provenait d'une fouille antérieure... Un vieillard de quatre-vingt-trois ans a dit avoir travaillé vers 1747 à ce mont, qu'on avait creusé en forme de puits, et que cet ouvrage, entrepris par ordre de MM. du conseil de ville, avait été interrompu au bout de huit jours par l'abondance de la pluie... Cette première excavation est certainement celle demandée par feu M. Pluèche...

« Les ouvriers, parvenus à neuf pieds de profondeur à compter de la hauteur actuelle, trouvèrent une craie de grosseur ordinaire sur laquelle était une inscription en caractères grecs qui signifiaient ; *J'ai cherché et je n'ai rien trouvé, 1747*. Il y a apparence que cette pierre avait été placée alors sur le tuf par les ordres de M. de Pouilly père, et ce tuf, qu'on ne remarque point ordinairement dans ce terrain, paraissait être un ciment qui pouvait recouvrir une voûte. Il a été creusé à la profondeur de trois pieds sans qu'on ait pu le percer ; alors on l'a regardé comme un véritable tuf, quoiqu'il eût à cet endroit une épaisseur extraordinaire, et qu'on ne retrouve pas à trente pieds aux environs.

« L'ensemble du mont, dont la plus grande hauteur paraît avoir été autrefois de trente pieds terminée en forme pyramidale, sur cent quatre-vingt pieds de circonférence à sa base, est un composé de ce qu'on appelle crayon ou fausse craie, pris sur le terrain même, et qui n'a pas été remué depuis la formation de ce mont.

« Le travail étant poussé à douze pieds de profondeur, et ne laissant aucun espoir d'autre découverte, pour juger de la différence d'épaisseur de tuf comparée à celle qui se trouve à trente pieds de distance, on a creusé à côté de la base, et l'on a trouvé

(1) Voy. la délibération du 13 juillet 1789, arch. comm. de Reims, registre des conclus. du conseil de ville, n° 87. Le conseil autorise M. Havé à « faire faire par des ouvriers de l'atelier de charité les fouilles et excavations nécessaires pour la découverte du monument qu'on croit être placé sous le mont situé derrière le moulin de la Housse. »

une terre grise rapportée, assez grasse et mêlée de morceaux de ciment, de charbons, d'os d'animaux, etc. ».

Cette fouille fut continuée jusqu'à huit pieds de profondeur, et dirigée vers le mont, sous les craies qui le composent ; mais la crainte d'un éboulement et le peu de succès de ces travaux les fit suspendre. Havé n'en continua pas moins à soutenir sa thèse favorite, et à voir dans notre butte un monument élevé à la mémoire d'un « guerrier distingué », dont les cendres reposaient dans quelque crypte mystérieuse qu'on n'avait pu atteindre.

Si nous avons recours maintenant aux anciennes chartes, nous y trouverons des renseignements nombreux, mais qui ne nous apprendront pas mieux que les fouilles l'origine du mont de la Housse. Il est désigné, au XIII^e siècle, sous le nom de *heuca*, *heussa*, en français *houze*, et plus tard, *huce*, *husse*, au XIV^e et au XV^e siècle (1). Dès l'époque la plus reculée où nous en trouvons la mention, il est donc toujours une *housse*, c'est-à-dire, une éminence de terre sans aucune construction qui la surmonte. Pas plus que la butte de Prouilly, il n'a le caractère d'une motte ;

(1) « ... pecie terre site juxta la houze... » Vente d'une pièce de terre à l'abbaye de Saint-Nicaise, 1256. (Arch. de Reims, f° de Saint-Nicaise.) — « ... Pelia terre *ad ultimam heussam* sita. » Echange de deux pièces de terre entre Drouard La Barbe et l'abbaye de Saint-Nicaise, mars 1258. (Ibid.) « ... III jours de terre qui sont Auberi Le Ferron a la *desrainne huce*. » Liste des immeubles frappés de surcens dans le ban de l'échevinage, 1328. (Arch. comm. de Reims, Sacres, liasse 4, n° 6 ; Varin, Arch. admin. de Reims, t. II, p. 495.) — « ... En lieu qu'on dit en Choisellez et juques a la *desrainne huce* » Liste des héritages de la banlieue de l'échevinage passibles des frais du sacre, 1328, f° 1 r°. (Ibid., Sacres, renseign. Varin, l. cit., p. 550.) — « ... le chemin de Chaalons jusques outre la *huce*. » Ibid., f° 13 v°. (Varin, l. cit., p. 551.) — « ... En alant outre par le milieu du fons dudit viel chemin de Beinne au devant de la *husse*. » Transaction entre l'archevêque de Reims et l'abbaye de Saint-Remi au sujet de la limite de leurs seigneuries sur le terroir de Reims, 14 déc. 1462. (Ibid., f° de Saint-Remi, liasse 17, n° 20.) — « ... La *husse* Saint-Nicaise. » Déclaration des limites de la seigneurie du chapitre de Saint-Symphorien au faubourg de Porte Cérès, 22 mai 1467. (Ibid., f° de Saint-Symphorien, faubourg de Porte Cérès, liasse 1, n° 6.)

La housse est aussi qualifiée de *motelle* dans plusieurs documents. Elle est mentionnée sous ce nom en 1618 dans les comptes de deniers communs et extraordinaires de la ville de Reims (Arch. comm. de Reims, Chambre des comptes, t. XII, f° 74 r°), à propos d'une somme de 260 livres accordée à Hugues Picard, graveur de Châlons, qui s'était chargé de graver le plan de Reims de Jacques Cellier, et y avait figuré « le molin de la housse, maison voisine, et la motelle proche dudit molin. »

jamais il n'y a eu en cet endroit, de château féodal ; les données de l'histoire ne permettent aucunement cette supposition. Du reste, on rencontrait plus d'une de ces buttes factices dans la banlieue de Reims ; les anciens documents nous parlent encore de la *housse Saint-Antoine* (1), de la *husselle* (2), et de la *motelle de la roue* (3), situées aux environs de la ville. Elles ont disparu aujourd'hui, et nous ne pouvons juger de leur dimension et de leur caractère ; mais la Housse fouillée par les archéologues du

(1) Cette housse Saint-Antoine était appelée aussi petite ou moyenne housse, ainsi que nous l'avons dit haut : « ... Unam peciam sitam in loco dicto *delez la moyenne husse*. » Acquisition de neuf pièces de terre par Bertrand Baillot, 11 juillet 1407. (Arch. de Reims, f^s de Saint-Remi, liasse 394, confrérie de Saint-Gibrien.) — « *La petite housse Saint Antoine, ainsi ditte parcequ'elle est faitte en forme de housse, se trouve en venant par le chemin de la Pompelle, et commence du costé de Reims au droit du clocher de Villaleran, par la pénultième maison de Mombroy du bout vers Chaalons ; estant là, continués sur ledit chemin par l'espace de vingt-deux verges dix pieds, jusqu'à la terre appartenante à Monsieur de Lude ; par bas elle est terminée par le chemin des rouliers où elle descend en pointe.* » Déclaration du 22 déc. 1650. (Ibid., n^o 11)

(2) « *La huzelle.* » Comptes du Chapitre, vers 1300. (Arch. de Reims, f^s du Chapitre, cartul.^rA, f^o 89 r^o.) — « *La husselle* » (Ibid., f^o 105 r^o) — « *La hussel.* » Déclaration de la séparation des dîmes du terroir de Reims appartenant au Chapitre, de celles de Bétheny appartenant aux coîtres de l'église de Reims, 31 mai 1425. (Ibid., f^s du Chapitre, renseign., liasse 37.) — « *La hucelle.* » Déclaration des terres sujettes à la dîme envers le prieuré de Saint-Maurice, 22 et 23 mai 1581. (Ibid., f^s du Collège des Bons-Enfants, liasse 44, n^o 5. — « *La heuselle.* » Déclar. du 8 déc. 1583. (Ibid., n^o 11.) — « *La houselle.* » Déclar. du 20 mai 1634. (Ibid.) — « *La husselle.* » Déclar. du 22 déc. 1650. (Ibid.) — « *La heuselle.* » Procès-verbal de bornement des dîmes de Reims et de Bétheny, 9 juin 1727 (Ibid., f^s du Chapitre, lay. 59, liasse 182, n^o 11.) — Il y avait aussi sur le terroir de Berru un lieu nommé « *la hugelle.* » (Voy. une charte de 1367 (v. st.), f^s du Chap., Berru, liasse 1, n^o 4.) — Enfin il y a, dans les Ardennes, le moulin de *la Hussette*, situé entre Rethel et Noy, sur une butte artificielle assez élevée.

(3) « ... Suivant le dict chemin de la procession tout du long d'iceluy jusques a une mottelle estant joignante le dict grand chemin qui va de Reims au dict Vaudestré, communément apellé *la motte de la roine* (sic). » Procès-verbal de vue et montrée d'un triège de la dîme Saint-Marc, 2 mai 1530. (Copie de 1673.) (Arch. de Reims, f^s du Chapitre, lay. 59, liasse 182, n^o 5.) — « ... Nous avons posé une deuxième borne sur le coin du chemin de la procession... La ditte borne a esté posé sur une petite motelle anciennement appellé *la motelle de la rouë.* » Procès-verbal de bornage des dîmes des terroirs de Reims et de Bétheny, 6 mai 1726. (Ibid., n^o 11.) — Il n'y a plus trace de cette motte, mais le lieu s'appelle encore « *le Rouet.* »

XVIII^e siècle subsiste encore en partie (1), et il ne serait pas sans intérêt de reprendre les travaux que nos devanciers n'ont peut-être pas poursuivis avec assez de persévérance.

Une brèche pratiquée vers la partie méridionale, au bord d'un chemin qui longe la butte en cet endroit, a déjà mis à découvert quelques ossements humains. Nous y avons trouvé récemment l'extrémité supérieure du fémur d'un enfant, une dent et des restes d'ossements calcinés d'un adulte. Ces os étaient enchâssés dans une couche de terre grise, mêlée de cendres et de débris de toute nature : fragment d'une coquille de limaçon (*Helix aspersa*), d'un anneau en os ou en ivoire (?), morceaux de verre, de poterie romaine, etc. Ces débris rappellent ceux qui ont été trouvés par Havé au pied de la butte ; ils étaient situés à peu de profondeur et à une hauteur de 1 m. 70 au dessus du niveau de sa base. Le mode de formation du monticule est rendu très apparent en cet endroit ; il se compose, ainsi qu'Havé l'avait du reste remarqué, de menue craie, plus ou moins mélangée de terre suivant les différentes couches.

Le caractère de la poterie que nous avons découverte assigne une date certaine au mont de la Housse ; il remonte sûrement à l'époque romaine. Quant aux ossements humains, leur présence ne prouve pas que nous ayons affaire à un tumulus, à une butte destinée originairement à servir de sépulture. Les ravages exercés par les barbares ont laissé dans toute l'ancienne ville gallo-romaine des vestiges analogues à ceux que nous observons ici. Les débris que notre butte recèle ne sont peut-être que les traces de quelque lugubre épisode des invasions germaniques. Quoi qu'il en soit, ils n'ont rien de décisif, et nous font souhaiter de nouvelles fouilles plus complètes et plus minutieuses.

Nous devons dire d'ailleurs qu'il existe, dans le département de l'Aisne, des monticules factices semblables aux nôtres, et que partout où ils ont été explorés, les résultats n'ont pas été plus

(1) Elle est à peu près dans l'état où on l'a mise en 1789, et n'a plus guère que trois à quatre mètres de hauteur. Le sommet en a été aplani et planté d'arbres et de buissons. Autrefois elle était très-élevée et visible de fort loin ; aussi figure-t-elle dans un grand nombre d'anciens plans et vues de Reims.

satisfaisants que chez nous⁽¹⁾. On comprend qu'avec des éléments d'information aussi vagues, il est impossible de se prononcer sur l'origine et la destination de ces buttes. Ce ne sont ni des monuments funéraires, ni des mottes féodales (au moins la plupart d'entre elles); mais nous devons nous en tenir à cette solution négative, et nous serions fort embarrassé de dire ce qu'elles ont été en réalité. La philologie ne nous apporte aucune lumière en cette question, car l'étymologie du mot *housse*, *hucia*, *heuça* est fort obscure; on ne le rencontre même ni dans le dictionnaire de Du Cange, ni dans aucun autre glossaire, au moins avec le sens qu'il offre ici, et il n'a évidemment rien de commun avec ses homonymes⁽²⁾.

Quant à la date des housses, nous pensons qu'elles ont été élevées en général à l'époque romaine; la monnaie de Constantin II trouvée dans la butte de Prouilly, et les débris que nous avons découverts dans le mont de la Housse, nous en fournissent la

(1) Telles sont les buttes de Pontru (canton de Vermand), situées près de la voie romaine de Vermand à Bavay; de Parfondeval (canton de Rozoy-sur-Serre); de Laniscourt (arr. de Soissons); et enfin la butte située entre Lor et Nizy-le-Comte, le long de la voie romaine de Reims à Bavay. Leur forme est en général conique, plus ou moins allongée par la base. Les buttes de Parfondeval et de Lor sont placées sur des points culminants. La première a été fouillée en 1859; la terre du fond semblait porter des traces de calcination, mais on n'y trouva aucun objet, sauf quelques débris de tuiles et de poteries romaines. Dans la seconde on n'a découvert jusqu'ici que des substructions sans importance. La butte de Pontru a été aussi explorée sans succès. Celle de Laniscourt, dite tombe de Brunehaut, renfermait à sa base quelques débris d'apparence gallo romaine. (Ed. Fleury, Antiquités du département de l'Aisne, 1^{re} partie, p. 151. — Martin, Essai historique sur Rozoy-sur-Serre, t. I, p. 34 et suiv.)

(2) Ce mot est vraisemblablement de même famille que le mot norm. *hogue*, ancien fr. *hoge*, bas-lat. *hoga*, *hoghia*, *hogum*, et doit se rattacher à une racine germanique qui exprime l'idée de hauteur, d'élévation. (Comp. l'all. moderne *hügel*, colline.) *Hogue* dérive, suivant Diez (Etym. Wörterbuch, t. II, p. 346), de l'ancien norois *haugh-r* (même signification). — Les mots *housia*, *hucia*, *heuça*, *heusia*, donnés par le dict. de Du Cange (édit. Didot), n'ont de commun avec notre mot que la forme, et offrent des sens bien différents. — Nous ignorons si ce dernier est usité en dehors de la Champagne; les noms de lieux tels que *Houssière*, *Houssaye*, *Housseaux*, *Houssel*, très répandus dans la plupart des provinces, n'ont pas de rapport avec lui, et se rattachent en général au mot *houx*. Mais il faut peut-être voir notre *housse* dans *Houcemeigne*, *Houssemagne*, noms d'un château, d'un fief et d'une vavassorie dans le département de l'Eure. (Dict. top. de l'Eure, par M. le marquis de Blossville).

preuve. Elles ont dû être destinées, suivant les cas, à différents usages. Elles ont pu remplir le rôle de ces tours rondes ou carrées que l'on rencontre le long des anciennes voies romaines dans certaines parties de la France, et dont la pile Saint-Mars, située non loin de Tours, est l'un des exemples les plus connus⁽¹⁾. Peut-être même étaient-elles les bases de semblables tours; les massifs de moellons qui occupent le centre de la butte de Prouilly paraissent être les substructions d'un de ces édifices. On remarquera, d'un autre côté, que ces buttes sont souvent placées sur des points culminants; on peut donc supposer aussi qu'elles servaient à transmettre des signaux⁽²⁾. Enfin elles ont pu être élevées en plusieurs endroits pour marquer les limites de certaines subdivisions territoriales⁽³⁾. Je me contente d'attirer l'attention sur ces hypothèses, en laissant à d'autres plus habiles que moi le soin de les confirmer par des textes, et de leur imprimer un caractère de certitude.

LOUIS DEMAISON.

Associé-correspondant de la Société
des Antiquaires de France.

(1) M. de Caumont admet cette opinion au sujet de diverses buttes analogues aux nôtres, qu'il attribue également à l'époque romaine (Abécédaire d'archéologie, Ere gallo-rom., p. 40.) Nous avons vu ci-dessus que certaines buttes du département de l'Aisne s'élèvent près des voies romaines. Le mont de la Housse est aussi voisin de l'ancien chemin de Reims à Metz; la motelle de la Roue était au bord de la voie de Reims à Trèves.

(2) Suivant M. Tarbé (*Reims*, p. 376), un lieudit voisin du mont de la Housse s'appelait la Vieille-Warde. Effectivement on faisait le guet sur la Housse pendant les guerres du xv^e siècle. Mais de ce que la Housse a servi d'observatoire au xv^e s., on ne peut en conclure que telle ait été sa destination primitive.

(3) M. Brouchoud donne cette attribution à la butte de Solaise (Isère). (Le tumulus de Solaise et l'ager Octaviensis, Congrès archéologique de France, XLVI^e session, Vienne, 1879, p. 178 et suiv.) Il s'appuie sur un passage de Faustus et Valerius, qui renferme des détails curieux sur des monceaux de terre élevés pour servir de limites: « Monticellos plantavimus de terra, quos botontinos appellavimus, et intra ipsos carbones et cineres et testa tusa cooperuimus. » (Rei agrariae auctores legesque, etc., Amsterdam, 1674, p. 306.) Ainsi s'expliquent les charbons, les cendres et les fragments de vases de terre, trouvés dans certaines buttes, qui n'offrent point d'ailleurs le caractère de sépultures. — Nous voyons dans une sentence arbitrale du 30 juillet 1518 (Arch. de Reims, f^s de l'Archevêché, lay. 15, liasse 7, n^o 17), que le terroir de Boulton-sur-Suippe « s'étendait jusqu'à une grosse motelle que l'on appelle la motelle du mont de Roisy, près du chemin tirant à Chastel en Portien. » Cette motelle est encore indiquée dans un plan du 24 janvier 1692, comme servant de limite au terroir de Boulton, ainsi qu'une autre appelée « la motelle aux Vertillons. » (Ibid., f^s du Chapitre, Boulton, liasse 1, n^o 11.) Nous ne savons du reste si ces motelles sont anciennes.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
Procès-Verbal de la Séance du 24 Décembre 1933.....	1
DÉCOUVERTES RÉGIONALES	
Inventaire des trouvailles archéologiques faites dans les Ardennes.....	4
L'Industrie de l'os à Reims pendant l'occupation romaine. Essai sur la technique employée.....	19
Le Cimetière gaulois de Montépreux (Marne) (fin de l'époque gauloise).....	25
Notice sur un objet indéterminé, en bronze, trouvé à Condé-les-Herpy (Ardennes).....	31
NOTES RÉTROSPECTIVES	
Les Housses ou buttes artificielles de la Champagne.	34

TABLE DES GRAVURES

Carte archéologique du département des Ardennes.....	H.-Texte
L'Industrie de l'os à Reims : charnières, poinçons, épingles, aiguilles, jetons, peignes, cuillères, boîtes et étuis tubulaires.....	21
Plan du Cimetière gaulois de Montépreux (Marne).	26
Urnes, torques et objets divers trouvés dans le cimetière de Montépreux.....	27
Objet indéterminé en bronze, en forme de poisson	31

Le Gérant : P. SAVY.